

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 29 septembre 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Catherine BONNOUVRIER, Isabelle COT, Ana FAUVET, Vincent GUILLOUËT, Delphine VALIN-HOBBE

Absent excusé :

Monsieur Philippe CORTES qui a donné pouvoir à Monsieur Robert de KERVÉGUEN

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Catherine BONNOUVRIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 30 juin 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

En introduction Monsieur le Maire souhaite que les réunions du conseil municipal soient dorénavant plus concises avec des temps de parole définis sur chaque sujet. Pour ce faire, il est proposé que le secrétaire de séance soit aussi le « maître du temps » en s'appuyant sur les temps d'intervention fixés dans l'ordre du jour. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- Emploi saisonnier :

Pour faire face au départ en vacances des cantonniers en juillet et août, Yanis Messaoudi a été employé les deux dernières semaines de juillet et Mathieu Rubillon les 15 derniers jours d'août.

- Stade :

Le panneau indiquant l'horaire et fermeture du stade vient d'être posé sur la grille d'entrée de 8 heures à 22 heures.

Quelques activités se terminant après 21 heures, la fermeture du stade a été retardée à 22 heures au lieu de 21 heures, le règlement sera revu en conséquence.

Pendant le mois d'août, la fermeture du stade en semaine ainsi que l'ouverture et la fermeture le week-end ont été assurées par le maire et les adjoints.

- Clocher de l'Église et lavoir :

Claude Dumont a rencontré Monsieur Danton, architecte, pour les travaux à réaliser sur le clocher de l'Église et sur le lavoir. Un dossier va être constitué pour solliciter une subvention auprès du PNR. Les travaux sur le clocher s'élèvent aux alentours de 90 000 € dont 45 000 € pour l'échafaudage.

- Travaux école :

Des remerciements ont été adressés à Jean-Michel Maerten et Mathieu Rubillon pour la réalisation des travaux dans l'école, le réaménagement du local « photocopie », tout en respectant le délai de la rentrée scolaire.

- **La poste :**

Contrairement à ce qu'il avait été annoncé lors de la dernière réunion, les travaux de désamiantage n'ont pas eu lieu à la Poste. L'employée a occupé la salle polyvalente de la mairie le matin pendant une semaine puis le bureau de poste a été ouvert à nouveau aux horaires habituels.

Monsieur Patrick MADI donne des informations sur ces travaux qui ont été retardés.

Monsieur le Maire est invité à la réunion d'informations et d'échanges des collectivités territoriales et partenaires de la direction régionale de la poste du Val d'Oise le 8 octobre prochain. Il ne manquera pas de rappeler ses courriers restés sans réponse concernant la suppression des boîtes postales.

ASSAINISSEMENT :

Le Maire passe la parole à Madame Marie-France Puget au sujet de l'avancement du dossier en vue des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

- **Station d'épuration intercommunale :**

Pour ce qui est de l'appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage de la station d'épuration intercommunale Longuesse – Vigny, deux entreprises ont soumissionnées, l'ouverture de plis aura lieu demain.

Les notifications pour les relevés topographiques et les mesures géotechniques ont été faites et les prestations vont pouvoir commencer compte tenu que les blés ont été coupés.

- **Travaux de mise en séparatif :**

Les enquêtes domiciliaires sont pratiquement terminées, 30/200 restaient encore à faire ce matin. Une réunion avec les financeurs (agence de l'eau et conseil départemental) a eu lieu le 18 septembre. Les travaux de mise en séparatif ont été découpés en tranche de façon à étaler les dépenses sur au moins 2 ans : 2016 et 2017, à savoir :

- tranche 1 – phase 1 : rue Beaudouin, ruelle aux moines, allée du bois Ribot, rue Vaillant, connexion rue de la vieille côte-rue du général Leclerc
- tranche 1 – phase 2 : route d'Us, rue Marie
- tranche 2 : route du Bord'Haut, ruelle aux moines

sachant que le but est de :

- réduire les eaux claires météoriques (ECM) = avaloirs et gouttières dans les eaux usées avec un objectif de 75 % de réduction
- réduire les eaux claires parasites permanentes (ECP) = source et infiltration de la nappe avec un objectif de 45 % de réduction.

Monsieur le Maire précise que le choix s'est porté sur la solution la plus optimum et la moins coûteuse tout en précisant que des travaux de voirie interviendront après ceux de l'assainissement.

PROJET DES ORMETEAUX NORD :

Il est donné connaissance du plan d'aménagement du secteur des Ormeteaux nord.

Ce projet comporte 8 lots à bâtir d'une superficie de 741 m² pour le plus petit à 1 311 m² pour le plus grand sur une surface totale de 7 133 m² à cela s'ajoute la voirie et les espaces verts pour 1 466 m².

Il a été tenu compte sur ce projet des remarques faites par Monsieur le Maire à savoir :

Éclairage public en led

Sente piétonne du lotissement jusqu'au chemin des fontaines

Trottoir en béton désactivé Le long du chemin des fontaines, côté lotissement.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, URBANISME :

Le Maire passe la parole à Madame Delphine VALIN-HOBBE, vice-présidente de la commission environnement, patrimoine, urbanisme.

Journée du Patrimoine 2015 :

Un rallye pédestre familial et une exposition « A la croisée des chemins d'hier et aujourd'hui : César, Brunehaut, Paris-Londres » ont été organisés le dimanche 20 septembre dans le cadre de la journée du patrimoine.

Au total, 71 personnes, réparties en 14 équipes, ont sillonné les rues Beaudouin, de la Comté, les chemins longeant le château et visité l'exposition pour répondre aux 33 questions.

Instructive et ludique, cette journée a également été l'occasion de valoriser le patrimoine des environs de Vigny à travers les 118 lots offerts par des sponsors d'une valeur de 800 € et remis intégralement à tous les participants : Château de La Roche Guyon, Maison de la Vigne (Marines), Musée de la Moisson (Sagy), Musée du Pain (Commeny), Musée du Vexin Français (Théméricourt), Apiculteur Arnaud HURIET (Avernes), Cueillette de Caroline (Puisseux Pontoise), Ferme Brasserie du Vexin (Théméricourt), Ferme de la distillerie (Gouzangrez), Huilerie Avernoise (Avernes), Les Vergers d'Ableiges, Anes en Vexin, Golf de Gadancourt, Les Ecuries du Centaure (Vigny) et L'Instant Coiffure (Vigny).

Le questionnaire est disponible sur le site : www.vigny.fr

Le Maire tient à féliciter Delphine Valin-Hobbe et les membres de sa commission pour l'organisation de cette journée.

Matinée éco-citoyenne :

Une matinée éco-citoyenne ayant pour thème « la plantation de vivaces dans les parterres de fleurs de Vigny » aura lieu le samedi 10 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 et se conclura autour d'un verre de l'amitié.

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION :

Le Maire passe la parole à Anna FAUVET, vice-présidente de la commission information, communication.

Les Brèves :

L'édition des brèves est prévue la semaine prochaine avec une distribution avant la mi-octobre.

Les Échos :

Les dates de réunion vont être fixées prochainement pour la préparation des Échos dont la parution est prévue début janvier.

Livret passeport :

Le livret passeport ayant été réalisé en 2012, une mise à jour pourrait être envisagée dans le courant du 1^{er} trimestre 2016 avec une parution en mars-avril.

Puis une discussion s'engage sur le guide 2016 édité par la Communauté de Communes Vexin Centre et notamment sur les oublis concernant les associations, les entreprises et les circuits touristiques.

COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :

Le Maire passe la parole à Anick PERTUISOT, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

- Défilé du 13 juillet :

Une quarantaine d'enfants accompagnés de parents ont participé au 1er défilé aux lampions dans la Gaudière avec le concours de la fanfare « Saint Louis de Poissy - Music Band » qui s'est achevé par le traditionnel verre de l'amitié dans le jardin de la mairie.

- Forum des associations :

Les associations de Vigny étaient présentes au forum des associations le 11 septembre dernier ainsi qu'un représentant du Golf d'Ableiges et du biathlon.

L'année prochaine, ce forum sera organisé par la mairie.

- Soirée Théâtre « Poquelin, l'entretien exclusif » :

En partenariat avec le théâtre de l'Usine (compagnie Hubert Japelle) et avec une participation financière de la Communauté de Communes Vexin Centre, il est proposé une pièce de théâtre mettant en scène Molière pour un dernier entretien sur sa vie et son œuvre le samedi 7 Novembre à 20h30 dans la salle des fêtes de Vigny - Tarif : 8 € ou 5 € pour les moins de 18 ans – durée : 1 h 10.

La dépense s'élève à 1 000 € (1 500 € - 500 € de la CCVC).

Monsieur Vincent GUILLOUËT suggère de se mettre en rapport avec Madame ANTOLOTTI intervenant dans le cadre des NAP pour un éventuel partenariat avec le théâtre en stock.

Monsieur le Maire le remercie et accepte la proposition, en rappelant toutefois que la soirée théâtre a pu être réalisée grâce à la participation financière de la CCVC. Il convient donc que le devis qui serait proposé par le théâtre en stock rentre dans la même fourchette de prix soit 1 000 € de participation pour la commune

Monsieur Robert de KERVÉGUEN considère que la commune dispose d'une belle salle des fêtes qui se prête à ce genre de spectacle.

Madame Anna FAUVET a d'ailleurs fait des photos des deux salles des fêtes pour les mettre en valeur et les proposer à la location.

- Téléthon :

Il est proposé de reconduire les activités proposées l'an dernier dans le cadre du téléthon le samedi 5 décembre à la caserne des pompiers.

COMMISSION « TRAVAUX » :

Le Maire passe la parole à Claude DUMONT et Patrick MADI afin qu'ils fassent le point sur les travaux en cours ou à prévoir.

Monsieur Claude DUMONT énumère les travaux en projet :

- la réfection de l'appartement de Madame Cauchois – 12, rue du Général Leclerc : des devis ont été sollicités pour les travaux d'isolation, plomberie, peinture. L'électricité sera faite en régie par l'électricien communal. Les travaux devraient commencer en novembre.
- la création d'appartements dans les locaux de l'ancienne perception et le logement – 1, rue Marie : un rendez-vous est pris avec le PACT ARIM pour l'aménagement de 5 petits appartements. Le PACT ARIM se charge de l'étude architecturale, de l'appel d'offres et de la recherche du financement. L'objectif étant de faire des studios ou des 2 et 3 pièces.

Puis Claude Dumont donne connaissance des travaux réalisés par le personnel communal :

- le nettoyage du passage de l'église vers le château
- le nettoyage du clocher (fientes des pigeons)
- la mise en place de panneaux d'affichage à l'école et au stade
- la pose d'un banc au Bord'Haut et à l'intérieur et extérieur du cimetière.

Monsieur Patrick MADI fait part de différents projets :

- l'étude sur l'isolation phonique du réfectoire de la cantine scolaire : en attente de devis
- l'isolation phonique de la maison des associations : un devis de 1 800 €, dépense qui sera prise en charge par le CCAS en section d'investissement.
- la fermeture du cimetière le soir : difficulté absence d'électricité, une étude est en cours sur du solaire.
- le test de couper l'éclairage public de 1 h à 5 h.

Monsieur Vincent GUILLOUËT demande la possibilité de repeindre les locaux de l'école maternelle sur le budget 2016 ou 2017.

Monsieur Claude DUMONT fait savoir qu'il faudra également prévoir de faire des travaux dans le couloir au niveau du préau (isolation et peinture).

Monsieur Christian EVRARD précise que la CCVC a procédé à des travaux de peinture extérieure à l'aide d'une peinture qui fait barrière isothermique (process américain) ce qui évite une perte de surface par rapport à une isolation classique intérieure.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE : MODIFICATION DES STATUTS :

Le conseil communautaire, en sa séance du 25 juin 2015, a approuvé à l'unanimité des membres présents les modifications des statuts de la CCVC portant sur :

- L'article 17 – 17.2.1. : équipements sportifs : retrait des deux premiers alinéas
- L'article 8 – intégration de la commune de Berville : représentativité.

Il appartient à chaque commune de délibérer sur ces modifications.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications des statuts de la CCVC et notamment l'intégration de la commune de Berville.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT :

Il est donné connaissance de la motion de l'Union des Maires du Val d'Oise suite à la baisse des dotations de l'État (plan triennal de baisse qui s'étale selon les communes de 20 à 100 %).

Devant la gravité de la situation, près de 150 maires et présidents d'intercommunalité ont participé à une grande manifestation le 19 septembre dernier devant la préfecture du Val d'Oise.

Les conséquences de ce désengagement retombent sur les intercommunalités et sur les communes.

Monsieur Vincent GUILLOUËT craint que la CAF (caisse d'allocations familiales) supprime son aide dans le cadre des NAP.

Le Conseil Municipal décide de soutenir la motion de l'Union des Maires du Val d'Oise.

RENTREE SCOLAIRE :

Le maire passe la parole à Madame Catherine DANIEL.

Effectifs scolaires de l'année 2015-2016 : 174 élèves

classe de Véronique Ficher - petite section /moyenne section : 30 (19 + 11)
classe de Catherine Dartois - moyenne section /grande section : 28 (12 + 16)
classe de Sophie Gardyn - grande section /CP : 26 (10 + 16)
classe de Coralie Declercq et Sylvie Allaume – CE1 : 25
classe de Muriel Binet – CE2 : 28
classe de Cindy Journal et Sylvie Allaume – CM1 : 18
classe de Lydie Bour – CM2 : 19.

Les élections de parents d'élèves auront lieu le 9 octobre et le premier conseil d'école se réunira au retour des vacances de la Toussaint.

Piscine de Meulan :

- 15 séances pour les CP et CE2 à partir du 29 septembre
- 15 séances pour les CE1 ensuite

Les élèves de grande section ne bénéficient plus de l'activité piscine car les normes d'encadrement sont différentes dans les Yvelines et le Val d'Oise.

NAP :

55 élèves de maternelle le mardi et 92 élèves de primaire le vendredi. 43 élèves sont inscrits au CLAE.

Étude dirigée :

Cette année, deux enseignantes assurent l'étude dirigée au lieu de trois l'an dernier compte tenu des effectifs.

Vendanges :

Les élèves de CE2 accompagnés de leur maitresse Muriel Binet, de parents et encadrés par deux gendarmes ont fait les vendanges au rond-point de Vigny. Le raisin a été servi le lendemain midi à la cantine.

Cantine :

Madame Martine Hagneré part en retraite début octobre après 32 années de service. Elle sera remplacée par Madame Emilia Demeure.

Dortoir de l'école maternelle :

De nouveaux lits équiperont le dortoir et les anciens vont être donnés au Secours Populaire.

Transport et centre de loisirs le mercredi :

24 enfants sont inscrits au centre de loisirs de Seraincourt le mercredi après-midi et empruntent pour s'y rendre le car financé par la CCVC. Une rotation entre les différentes communes concernées est assurée pour l'accompagnement.

Spectacle :

Un spectacle est prévu pour tous les élèves de l'école le 2 décembre prochain dans la salle des fêtes de Vigny.

Travaux :

Madame Muriel Binet a adressé ses remerciements pour les travaux réalisés cet été à l'école.

Collège :

Madame Catherine Danel a rencontré Stéphanie Schulmann, la nouvelle principale du collège de Vigny. Un article lui sera consacré dans les prochaines brèves pour la présenter.

REUNION DE QUARTIER AVEC LES HABITANTS DU BORD'HAUT :

La 1^{ère} réunion quartier a eu lieu le 12 septembre dernier en présence des habitants du Bord'Haut.

Après la présentation de chaque membre du Conseil Municipal, des réalisations et projets de la Commune, la parole a été donnée aux participants.

Les principales interventions concernent le stationnement dans le hameau et principalement sur la place, l'état des trottoirs et la circulation dangereuse entre la rue des anciens combattants et le chemin des murets ainsi que la vitesse des véhicules traversant le hameau.

Il est prévu une réunion de travail avant la fin de l'année afin de trouver des solutions sur le problème de la circulation et du stationnement.

Cette réunion amicale s'est terminée autour d'un apéritif.

Par respect de civilité, il serait souhaitable que les habitants disposant de stationnement à l'intérieur de chez eux garent leurs voitures sur les places prévues à cet effet afin de limiter le stationnement sur les voies publiques.

Les habitants de la Gaudière seront invités à la prochaine réunion de quartier d'ici la fin de l'année.

PROCOLE PARTICIPATION CITOYENNE :

Le Conseil Municipal a été destinataire d'un exemple de protocole participation citoyenne.

Le Maire passe la parole à Madame Catherine Danel qui explique que la démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement (vols, délinquance...) par la forme d'un réseau de solidarités de voisinage.

Ce protocole est signé entre les représentants de l'État, du groupement de gendarmerie et de la Commune pour une durée de 2 ans.

L'adjudant-chef Emmanuel Valcarce, commandant de la brigade de gendarmerie de Vigny viendra présenter ce projet lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Les Mairies de Avernes et Sagy ont déjà signé ce protocole et il semblerait que les vols aient diminués.

INFORMATIONS DIVERSES

REUNION DES ORMETEAUX SUD :

Une réunion est prévue demain sur le site des ormeteaux sud avec l'aménageur, l'assistant maître d'ouvrage, les représentants de l'ASL et de la Commune avant de procéder à la rétrocession des espaces communs, des voiries et réseaux au domaine public.

En effet, la commune a missionné un assistant maître d'ouvrage afin de faire une expertise sur les anomalies constatées sur la réalisation des travaux.

Ce rapport sera présenté à l'aménageur et à son bureau d'études afin de trouver des solutions satisfaisantes.

IMPLANTATION TEMPORAIRE D'UNE STATION DE MESURE DE BRUIT :

Le maire passe la parole à Monsieur Christian EVRARD qui fait part du courrier de Bruitparif.

Il nous informe que dans le cadre d'un projet de modernisation de la ligne SNCF Serqueux-Gisors, il est envisagé une possible arrivée de fret ferroviaire sur cette ligne, actuellement empruntée entre autres par la ligne J du Transilien. La réalisation de ce projet pourrait avoir des conséquences sur le trafic poids lourds de certains axes routiers du Val d'Oise et notamment de la RD 14.

Bruitparif a prévu de réaliser une campagne de mesure destinée à documenter les niveaux sonores sur les communes qui seraient, à terme, potentiellement impactées par l'arrivée du fret ferroviaire sur cette ligne.

Tout en précisant qu'en complément, il apparaîtrait intéressant de mesurer en parallèle les niveaux de bruit routier, à proximité de la RD 14, qui pourraient être impactés par un report modal des poids lourds de la route vers le fer.

La mesure serait réalisée pendant un mois sur une période à définir (certainement courant octobre-novembre) au moyen d'une station de mesure autonome en énergie de technologie Azimut Monitoring fixé en hauteur sur un candélabre de la Commune de Vigny. Une station permanente de comptage du trafic routier étant présente sur la RD 14 à Vigny, il leur paraît pertinent de placer cette station de mesure à proximité de cette dernière. Ils nous ont proposé plusieurs candélabres sur lesquelles la station de mesure pourrait être installée situés en bordure de la RD 14 au Bord'Haut de Vigny.

Une discussion s'engage et plusieurs membres de l'assemblée souhaiteraient qu'il soit prévu un deuxième point de mesure à hauteur de la Gaudière.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES DES CANTONS DE MARINES ET VIGNY :

Le Maire passe la parole à Monsieur Claude Dumont au sujet de l'avancement du projet de gymnase.

Le syndicat n'a toujours pas l'arrêté d'autorisation de permis de construire. En effet, le service instructeur s'est aperçu qu'il fallait un dossier Trapil du fait des conduites de gaz à proximité. Depuis 3 mois, il y a des échanges entre le service instructeur, Trapil et l'architecte.

Messieurs Robert de Kervéguen et Claude Dumont sont intervenus auprès de Trapil pour faire accélérer le dossier.

L'échéance pour démarrer les travaux est avril 2016 pour ne pas perdre la subvention DETR.

Pendant les vacances d'été, des vols de grillage ont été commis au collège, à deux reprises. Il y a eu également un départ de feu dans un champ de chaume à proximité de l'établissement.

LES AMIS DE L'ORGUE DE VIGNY :

Monsieur Michel DELOUYE nous informe de la dissolution de l'association « les amis de l'orgue de Vigny » faute de successeur pour la présidence et faute de participants aux concerts.

Un chèque de 765 € sera adressé à la Commune avec l'indication « somme réservée aux frais d'entretien et d'accords de l'orgue » et il pourra procéder à la clôture du compte.

PERIODE D'ENLEVEMENT DES BETTERAVES :

L'établissement Saint Louis d'Etrépagny nous informe des périodes prévisionnelles des enlèvements de betteraves à savoir semaine 44 (du 26 octobre au 1^{er} novembre) – 49 (du 30 novembre au 6 décembre) – 52 (du 21 au 27 décembre).

TERRAIN DE LA FAMILLE BELHOMME :

Une lettre recommandée a été adressée à l'indivision Belhomme afin qu'elle entretienne le terrain dont elle est propriétaire au Bord'Haut de Vigny (entre la rue de Roue et la rue de Gisors) et que les arbres qui débordent sur les trottoirs soient élagués.

Pour rappel, Monsieur Gérard Belhomme a été destinataire d'un arrêté de péril imminent le 3 juin le mettant en demeure de sécuriser la toiture de la maison sise 11, rue de Rouen et d'un arrêté de péril non imminent le 13 juillet pour la démolition de l'auvent joignant l'habitation principale au bâtiment annexe.

Monsieur Gérard Belhomme a fait le nécessaire pour mettre fin à ces périls. Il lui faut maintenant trouver une solution pour cette maison.

La commune a dû s'acquitter des frais d'honoraires de l'expert soit 1 577,28 € TTC et Monsieur Gérard Belhomme a versé une participation correspondant à la moitié de ces frais soit 788,64 €.

FERMETURE DE LA MAIRIE :

Sur proposition du maire, le conseil municipal est favorable à la fermeture de la mairie au public le jeudi toute la journée. Cette proposition sera effective à compter du 15 octobre.

GENDARMERIE DE VIGNY :

L'adjudant chef Emmanuel VALCARCE, commandant la brigade de gendarmerie de Vigny, viendra se présenter au début de la prochaine réunion du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

A la demande de Madame Catherine BONNOUVRIER, le maire donne des informations sur la vente du château de Vigny.

Dans l'assistance, des questions sont posées sur la fermeture du cimetière et sur le rond-point à l'entrée de la rue des saules.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 27 octobre 2015 à 20 h 30.

La séance est levée à 22 h 50.